

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 07 NOVEMBRE 2019**

Délibération
n° 2019.11.112.B

**Contrat de mandat de
maîtrise d'ouvrage
avec la SPL GAMA
pour la mise en
oeuvre du projet
BHNS - Accord-cadre
relatif aux travaux - 8
lots : avenant n°2 au
lot "Signalisation
lumineuse de Trafic"**

LE SEPT NOVEMBRE DEUX MILLE DIX NEUF à 16h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **31 octobre 2019**

Secrétaire de séance : Jean-Jacques FOURNIE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, François ELIE, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Anne-Marie BERNAZEAU à Yannick PERONNET

Excusé(s) :

Anne-Marie BERNAZEAU, Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Jean-Claude COURARI, Guy ETIENNE, Maud FOURRIER, Annie MARAIS, Marie-Hélène PIERRE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 NOVEMBRE 2019

**DELIBERATION
N° 2019.11.112.B**

COMMANDE PUBLIQUE

Rapporteur : Madame GODICHAUD

CONTRAT DE MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LA SPL GAMA POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROJET BHNS - ACCORD-CADRE RELATIF AUX TRAVAUX - 8 LOTS : AVENANT N°2 AU LOT "SIGNALISATION LUMINEUSE DE TRAFIC"

Par délibération n°260 du 17 octobre 2013, le conseil communautaire a approuvé la conclusion d'un contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la SPL GrandAngoulême Mobilité Aménagement, conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 dite loi MOP, pour la mise en œuvre du projet de bus à haut niveau de service.

Par délibération n°39 B du 11 mai 2017, le bureau communautaire a approuvé le lancement de l'accord-cadre relatif aux travaux du Bus à Haut Niveau de service (BHNS) de GrandAngoulême – 8 lots, en procédure négociée avec mise en concurrence préalable.

La commission d'appel d'offres de GrandAngoulême du 5 octobre 2017 a décidé d'attribuer le lot « Signalisation lumineuse de Trafic », au groupement EIFFAGE ENERGIE POITOU-CHARENTES mandataire, 3 rue des Entrepreneurs CS 31027 – 86060 Poitiers / EIFFAGE ENERGIE Centre Loire / ETPM (cotraitants), pour un montant sur quantité constatée de 1 073 531,55 € HT.

Par délibération n°53 B du 16 mai 2019, le bureau communautaire a approuvé un avenant n°1 ayant pour objet la modification de la répartition financière entre les membres du groupement.

Aujourd'hui, il est nécessaire de passer un avenant n°2 pour ajouter de nouveaux prix unitaires (cf annexe jointe).

Le présent avenant n'a aucune incidence financière.

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°2 à l'accord-cadre relatif au lot « Signalisation lumineuse de Trafic », EIFFAGE ENERGIE POITOU-CHARENTES mandataire, 3 rue des Entrepreneurs CS 31027 – 86060 Poitiers / EIFFAGE ENERGIE Centre Loire / ETPM (cotraitants), sans incidence financière.

D'AUTORISER la SPL GAMA, en qualité de mandataire du maître d'ouvrage pour la mise en œuvre du projet BHNS, à signer le présent avenant.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Recu à la Préfecture de la Charente le :

15 novembre 2019

Affiché le :

15 novembre 2019